

L'AN DEUX MIL ONZE ET LE QUATRE NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

La SAS .. inscrite au RCS de LYON sous le ... prise en son établissement de LYON (69006), représentée par responsable commercial.

*Laquelle me requiert téléphoniquement d'avoir à me transporter commune de **LYON (69006)**, à l'effet de procéder à toutes constatations utiles relatives au fonctionnement d'un boîtier permettant des économies d'énergie.*

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

*Je soussigné **Franck VACHER**, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle, Yves LAURENT, Gérard ROUDIL, Sylvie GRANGE, Bertrand PIRODON, Franck VACHER, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice en résidence à OULLINS 69600, y demeurant 12 rue de la Camille ;*

CERTIFIE :

*M'être exprès transporté ce jour, **commune de LYON (69006)**, ... à 14 h 00.*

*Où étant, j'ai rencontré **monsieur ...**, lequel m'a exposé ce qui suit :*

« - Que sa société assure la commercialisation d'un boîtier « ECO BOX » permettant de réduire les consommations électriques.

- Qu'il me demande de procéder à toutes constatations utiles relatives à son fonctionnement.

- Qu'afin d'assurer la sauvegarde des droits et intérêts de la société requérante à l'égard de qui il appartiendra, il me requiert à l'effet de dresser Procès-Verbal. »

EN CONSEQUENCE :

En la présence continue de **monsieur**, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Mon requérant m'indique tout d'abord que le produit en question permet de réduire les pertes d'énergie, de réguler les pics de consommation et de stabiliser la tension électrique.
Ce boîtier doit être branché après le tableau électrique.

Monsieur me présente ensuite une valise de démonstration.
Elle est composée d'un tableau électrique de marque HAGER, d'un disjoncteur de 10 A, d'un Halogène et d'un exemplaire du boîtier « ECO BOX », tous reliés.

La valise est branchée sur une prise électrique de la pièce.

En 1^{er} lieu, le boîtier « ECO BOX » n'est pas mis sous tension (Disjoncteur sur OFF). Son voyant est éteint.

L'halogène fonctionne normalement.

Le tableau électrique marque 407 KWh.





En second lieu, le boîtier est mis sous tension depuis le disjoncteur (sur ON). Son voyant de couleur bleue s'allume.
L'halogène fonctionne toujours de manière identique.
Le tableau électrique ne marque plus que 329 KWh.





Je note ainsi une réduction de consommation d'environ 19%.

Afin d'apporter davantage de précisions à mes constatations, j'ai pris plusieurs clichés photographiques, lesquels n'ont subi aucune modification et sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux, que j'ai reproduits ci-dessus.

Mes constatations terminées, je me suis retiré et de retour en mon Etude, j'ai clos et dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

**ACTE COMPRIS DANS L'ETAT DEPOSE AU
BUREAU DE L'ENREGISTREMENT LYON SUD
POUR LES MOIS ET AN CI-DESSUS ENONCES**

